

PROGRAMME PATH TO PARADISE Embrace Your Light in Iceland : Path to Paradise est un programme de récompense imaginé pour célébrer vos efforts entrepris pour aider les autres et partager votre amour pour les produits Amare ! Dans le cadre du programme Path to Paradise, vous obtiendrez des points et des récompenses en partageant des produits Amare avec vos Clients et Brand Partners, mais aussi en atteignant et conservant les Rangs spécifiques énoncés dans le Plan de compensation Amare, tout cela en aidant les autres dans leur parcours pour atteindre le bien-être mental, physique et financier. Ce voyage de motivation exclusif dénommé « Embrace Your Light in Iceland » est réservé aux meilleurs performers des marchés Amare européens et de Turquie.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION VOYAGE DE MOTIVATION PATH TO PARADISE

Les présentes Conditions générales (ci-après désignées par les « Conditions générales » et/ou « L'Accord ») régissent le PROGRAMME VOYAGE DE MOTIVATION PATH TO PARADISE (ci-après désigné par la « Promotion »). La Promotion est gérée par Amare Global Europe AB; ses sociétés affiliées ou filiales opérant en Europe (ci-après désignées par « Amare », « Amare Global » ou « l'Entreprise »). Pour pouvoir participer à la Promotion, le Participant s'engage à respecter les conditions générales suivantes.

I. ÉLIGIBILITÉ ET PÉRIODE DE QUALIFICATION

La Promotion s'applique uniquement aux marchés européens pleinement intégrés, comme spécifié par Amare et concerne uniquement les Brand Partners Amare en règle (ci-après désignés par « Participant »). La liste des marchés intégrés figure sur amare.com. Des conditions générales distinctes s'appliquent pour les marchés non intégrés. En participant à la Promotion, le Participant approuve l'intégralité des Conditions générales du présent document, qui sont définitives et exécutoires. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.

La Promotion débute le 1er juillet 2024 à 00:00:01 CET et se termine le 30 juin 2025 à 23:59:59 CET (ci-après désignée par la « Période de qualification »).

Les Participants se qualifiant dans les conditions définies aux présentes sont éligibles pour participer à la Promotion. Les Récompenses (comme énoncées ci-dessous) (les « Récompenses » englobent à la fois la « Récompense principale » et la « Récompense additionnelle » définies aux présentes) reposent sur le cumul de Trip Points (ci-après désignés les « Points ») remportés après avoir effectué certaines actions (définies aux présentes) pendant la Période de qualification.

II. DÉFINITIONS

Les Trip Points sont attribués UNIQUEMENT DANS LES MARCHÉS OPÉRANT SOUS LE MÊME PLAN DE COMPENSATION. Cela signifie que si un Participant effectue une ou plusieurs actions incluses dans la Section III. PARTICIPATION ET POINTS avec un Brand Partner résidant dans un marché opérant sous un Plan de compensation différent du marché du Participant, les Trip Points ne seront pas calculés ou attribués.

Par exemple, si un Participant réside dans un marché pleinement intégré (opérant sous le même Plan de compensation Amare) et qu'il effectue une ou plusieurs actions incluses dans la Section III. PARTICIPATION ET POINTS dans un marché non intégré (opérant sous le Plan de compensation Kyäni), ces Trip Points ne seront pas calculés. Les Trip Points peuvent uniquement être remportés et cumulés sur le même marché opérant sous un Plan de compensation identique.

Le Career Rank est le Rang payé le plus élevé atteint par un Participant pour son compte, tel que défini dans le Plan de compensation de Amare. Un Brand Partner atteint un nouveau Career Rank en satisfaisant les exigences de rang payé pour un rang qu'il n'a jamais atteint.

Le Rang payé est le rang auquel le Participant est qualifié durant la Période de bonus mensuelle, comme défini ci-dessous et dans le Plan de compensation de Amare. Les rangs sont déterminés en fonction de la capacité des participants à atteindre un volume spécifique et satisfaire des exigences de structure comme indiqué dans le Plan de compensation de Amare.

La Date de début d’inscription correspond à la date d’inscription du Participant ou au moment où ce dernier procède à une mise à niveau de son compte vers un compte de Brand Partner et passe une commande contenant le Brand Partner Business License.

La Période de bonus mensuelle est définie comme la Période de commission allant du premier jour du mois au dernier jour du mois.

La Valeur personnelle (PV) correspond à une valeur attribuée aux produits AMARE et utilisée dans le cadre du Plan de compensation AMARE.

III. PARTICIPATION ET POINTS

Les participants peuvent remporter des Trip points en complétant les actions suivantes.

Action	Points
Pendant la période de qualification, présentez personnellement un ou plusieurs nouveaux Clients ou Brand Partners. Les points seront attribués pour les trois (3) premières commandes passées et honorées pendant la période de qualification pour chaque compte admissible : *	Points attribués sur la base des PV de chaque commande éligible : <ul style="list-style-type: none"> • 1–99 PV = 1 Trip Point • 100–199 PV = 5 Trip Points • 200–299 PV = 10 Trip Points • 300–399 PV = 15 Trip Points • 400+ PV = 20 Trip Points
Points doublés pendant les 31 premiers jours du Participant, à compter de la date de commencement des Brand Partners.	Avantage actif les 31 premiers jours suivant l’arrivée du Participant chez AMARE. Rempotez le double de Trip Points pour toute nouvelle commande initiale éligible passée par tout nouveau Client ou Brand Partner éligible. Toute autre action d’obtention de points n’entraîne pas de doublement des points.
Le Participant atteint un nouveau Career Rank, la première fois que le rang est atteint :	<ul style="list-style-type: none"> • Bronze = 50 Trip Points • Silver = 75 Trip Points • Gold = 125 Trip Points • Platinum = 150 Trip Points • Leader = 250 Trip Points • Senior Leader = 350 Trip Points • Executive Leader = 450 Trip Points • Diamond = 500 Trip Points
La Recrue personnelle du Participant atteint un nouveau Career Rank, la première fois que le rang est atteint :	<ul style="list-style-type: none"> • Bronze = 25 Trip Point • Silver = 35 Trip Points • Gold = 60 Trip Points • Platinum = 75 Trip Points • Leader = 100 Trip Points • Senior Leader = 150 Trip Points • Executive Leader = 175 Trip Points • Diamond = 250 Trip Points

<p>Le Participant recrutant personnellement un nouveau Brand Partner avec les packs suivants recevra des points bonus. **</p>	<p><u>Principaux packs européens (disponibles dans de nombreux pays européens):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Happy Lifestyle Pack Basic – 5 Trip Points • Happy Lifestyle Pack Pro – 15 Trip Points • Triangle Marketing Pack – 15 Trip Points <p><u>Autres packs (disponibles dans certains marchés européens):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Special Marketing Pack (Czech Rep.) – 5 Trip Points • Special Marketing Pack (France) – 15 Trip Points • Momentum Pack (Germany / Austria / Switzerland / Liechtenstein) – 15 Trip Points
<p>Les Participants ayant recruté des individus personnellement avec les packs suivants pendant la période de qualification recevront des points bonus : **</p>	<p><u>Principaux packs européens (disponibles dans de nombreux pays européens):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Happy Lifestyle Pack Basic – 25 Trip Points • Happy Lifestyle Pack Pro – 75 Trip Points • Triangle Marketing Pack – 75 Trip Points <p><u>Autres packs (disponibles dans certains marchés européens):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Special Marketing Pack (Czech Rep.) – 25 Trip Points • Special Marketing Pack (France) – 75 Trip Points • Momentum Pack (Germany / Austria / Switzerland / Liechtenstein) – 75 Trip Points
<p>Les Participants peuvent remporter des points supplémentaires en atteignant les rangs payés Global Ambassador Ranks. Ils peuvent remporter jusqu'à 500 Points au total. Le fait d'atteindre un rang supérieur permettra de remporter la différence de points entre le rang précédent et le nouveau rang atteint.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diamond = 300 Trip Points • 1 Star Diamond = 350 Trip Points • 2 Star Diamond = 400 Trip Points • 3 Star Diamond = 450 Trip Points • Presidential Diamond = 500 Trip Points
<p>Participants atteignant le nouveau Career Rank de 3 Star Diamond ou Presidential Diamond pendant la période de la promotion :</p>	<p>Qualification au Voyage de motivation pour 1 personne</p>
<p>Participants atteignant le rang payé de Presidential Diamond pendant 6 mois sur 12 pendant la période de la promotion :</p>	<p>Qualification au Voyage de motivation pour 1 personne</p>

*Les commandes engendrant des Points, dont un ou plusieurs articles ont fait l'objet de retour ou de remboursements subiront un retrait ou un nouveau calcul de Points en fonction du ou des produits retournés.

** Les Trip Points obtenus suite à l'achat d'un Launch/Starter Pack ne peuvent être remportés qu'une fois par compte. Les packs peuvent uniquement être mis à niveau dans les 60 premiers jours suivant la création d'un nouveau compte de Brand Partner ou la mise à niveau vers un compte Brand Partner. Le Brand Partner et le Recruteur recevront la différence entre le pack d'origine et le pack mis à niveau.

Les trois (3) premières commandes maximum par Brand Partner ou Client pourront générer des Points. Le Brand Partner ou Client affecté à un Participant par Amare n'est pas éligible pour recevoir des Points sur des commandes générées avant son affectation. Le Participant doit être éligible aux commissions avec 100 PV au cours du mois où il a remporté des Points pendant la Période de qualification. Les Points sont versés après acceptation de la Période de commission mensuelle de la part de AMARE et attribués au Participant ayant parrainé le Brand Partner ou Client.

Si un Brand Partner ou Client est transféré à un autre Recruteur, ce nouveau Recruteur commencera à recevoir des Points uniquement pour les futures commandes. Les points antérieurs remportés et acceptés au moment de l'application de la Commission mensuelle seront attribués au précédent Recruteur. Les Points générés lors des Promotions de voyage de motivation précédentes ne peuvent être appliqués à la Promotion actuelle.

IV. RÉCOMPENSES

Valeur de rachat		Récompenses*
1.800 Trip Points	Étape 1	*Voyage pour une personne et jusqu'à 750 € d'aide/de récompense pour le billet d'avion. Le voyage récompense est limité à un total de 50 personnes pour les marchés européens Amare (intégrés et non intégrés) participants. Les meilleurs performers (ainsi que le nombre de participants) sont déterminés en fonction des points cumulés pendant la période de la promotion.
2.200 Trip Points	Étape 2	Voyage pour deux personnes et jusqu'à 1 500 € d'aide/de récompense pour le billet d'avion. Le voyage récompense est limité à un total de 50 personnes pour les marchés européens Amare (intégrés et non intégrés) participants. Les meilleurs performers (ainsi que le nombre de participants) sont déterminés en fonction des points cumulés pendant la période de la promotion.

Les participants qualifiés et satisfaisant les exigences de la promotion peuvent recevoir les Récompenses définies aux présentes. Les participants doivent cumuler au moins 1 800 Trip Points pour pouvoir être éligibles et recevoir la récompense (Étape 1) ou satisfaire la qualification « Nouveau rang de carrière 3 Star Diamond ou Presidential Diamond » ou « Rang payé Presidential Diamond pendant au moins 6 mois sur 12 ».

Les Récompenses de la promotion sont limitées et se basent sur le nombre total de Trip Points qu'un participant aura accumulé au cours de la période de la promotion. Le voyage de motivation pour les marchés européens Amare (intégrés et non intégrés) est limité à un total de 50 participants.

Si plus de Brand Partners sont éligibles pour une qualification, seuls les meilleurs performers pourront participer au voyage. Il peut par exemple s'agir des 25 meilleurs qualifiés avec au moins 2 200 Trip Points (=25x2 personnes = 50 participants au total) ou un mélange de performers pour l'Étape 1 et l'Étape 2. Les performers de « Nouveau rang de carrière 3 Star Diamond ou Presidential Diamond » et « Rang payé Presidential Diamond pendant au moins 6 mois sur 12 » seront prioritaires.

Les Brand Partners atteignant le seuil minimum de 1 800 Trip Points, mais ne faisant pas partie des meilleurs performers, recevront une récompense alternative déterminée selon leur marché local**.

*Les chambres attribuées pour le voyage sont destinées à accueillir deux personnes. En raison de la capacité limitée des hôtels, les participants partageront une chambre double. Seuls les meilleurs performers pour les Récompenses de l'Étape 2 (ayant remporté au moins 2 200 Trip Points) pourront partager leur chambre avec leur invité/partenaire inscrit.

** Les participants qualifiés pour prendre part au voyage, mais n'étant pas en mesure d'y participer en raison de la capacité limitée du voyage de motivation exclusif recevront un coffret contenant l'ensemble des produits Amare Global Europe AB. La période de la promotion se termine le 30 juin 2025 à 23 h59 CET. Les meilleurs performers seront classés du plus au moins performant en fonction de leur score/de la quantité de Trip Points remportés ou d'autres critères de qualification, peu importe le moment où ils auront obtenu au moins 1 800 Trip Points pendant la période de la promotion.

V. CONDITIONS GÉNÉRALES

- a. Le voyage aura lieu en septembre 2025.
- b. Pour se qualifier, le Participant doit :
 - i. être un Brand Partner AMARE en règle.
 - ii. atteindre le rang payé de Brand Builder ou supérieur en juin 2025.
 - iii. avoir au minimum 18 ans.
 - iv. être correctement inscrit au préalable.
- c. La PROMOTION se termine le 30 juin 2025. Toutes les qualifications doivent être achevées avant le 30 juin 2025 pour pouvoir être éligibles au cumul de Trip Points. L'inscription sera publiée après la date de la fin de la promotion.
- d. AMARE se réserve le droit de disqualifier à tout moment un Participant si elle considère que ledit Participant adopte un comportement peu recommandable ou indésirable, y compris en cas de violation de l'Accord de Brand Partner AMARE.
- e. Il incombe aux Participants et à tout invité d'obtenir leur passeport et visa d'entrée, mais aussi de satisfaire toutes exigences sanitaires en vigueur. Le non-respect des exigences relatives aux passeports et visas entraînera la disqualification du Participant et ce dernier ne pourra pas participer à la Promotion ni percevoir une quelconque compensation.
- f. AMARE ne sera en aucun cas tenue responsable de tout coût ou toute autre dépense associés à un Participant ou un invité disqualifié ou ne participant pas au Voyage de motivation Path to Paradise AMARE.
- g. Si un Participant n'est pas en mesure de participer au Voyage de motivation Path to Paradise AMARE, sa participation ne pourra être reportée à une promotion ultérieure. AMARE n'indemniserà pas en espèces, ou de quelque autre forme, un Participant n'étant pas en mesure de participer au Voyage de motivation Path to Paradise AMARE, quelle qu'en soit la raison.
- h. Le Participant est responsable de toutes dépenses (sauf dans les cas énoncés aux présentes) liées à la participation au Voyage de motivation Path to Paradise AMARE. Lesdites dépenses incluent les excursions, événements ou activités sur terre ou toutes activités supplémentaires en mer non couvertes par Amare. Les participants et invités doivent s'acquitter de tous frais de voyage additionnels associés au Voyage de motivation. Le cas échéant, Amare ne saura être tenue responsable d'aucun frais accessoire ou autre type de dépenses facturées ou engagées, suite à une action quelconque de la part d'un Participant.
- i. Si une commande sur laquelle un Participant comptait pour remporter des points et obtenir une Récompense mentionnée aux présentes est annulée ou retournée, toute Récompense remportée ou reçue sera annulée et, si ladite Récompense avait déjà été versée, elle devra être retournée par le Participant. Dans le cas contraire, AMARE pourra déduire le montant de ladite Récompense du ou des futurs chèques de commission du Participant ou recouvrer la somme par d'autres moyens légaux.
- j. AMARE peut collaborer avec des fournisseurs tiers pour honorer les Récompenses de la présente Promotion.
- k. Une carte de crédit valide peut être demandée au moment de l'enregistrement.
- l. Il sera possible de payer pour faire venir des invités supplémentaires. La priorité d'inscription se fera cependant sur la base du premier arrivé, premier servi, comme décrit ci-dessus. Tous les efforts seront entrepris pour honorer ces demandes.
- m. Tous les Participants et invités doivent respecter les règles et politiques de l'hôte avec lequel Amare a choisi de collaborer.
- n. Le voyage (à savoir les vols, le transport terrestre) doit être réservé et réglé exclusivement par le Participant. Le Participant doit envoyer les Informations de voyage à AMARE dans le cadre du règlement du billet d'avion. Les remboursements seront effectués dès la conclusion du Voyage de motivation.

- o. Si la Récompense voyage est remportée et qu'un Participant inscrit ou un invité inscrit du Participant ne participe pas au Voyage de motivation AMARE, toute Récompense remportée ou reçue sera résiliée et, si ladite Récompense a déjà été reçue, elle devra être retournée par le Participant. Dans le cas contraire, AMARE pourrait, à sa seule discrétion, déduire le coût de ladite Récompense réservée en son nom du ou des chèques de commission du Participant ou recouvrer la somme par d'autres moyens légaux.
- p. L'ensemble des dates et frais liés à la présente Promotion peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.
- q. La valeur de la ou des récompenses peut être considérée comme un revenu imposable pour les Participants et tout impôt est la responsabilité exclusive des Participants qui reçoivent lesdites récompenses.
- r. Les Participants souhaitant annuler l'événement après la date limite d'annulation seront les seuls responsables de tous les coûts associés à l'annulation dudit événement.
- s. La Promotion est uniquement valable via le site Internet amare.com.

VI. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toute condition non définie aux présentes doit être comprise et interprétée comme énoncé, et utilisée dans les Politiques et procédures actuelles et le Plan de compensation de AMARE.

AMARE se réserve le droit de conserver ou refuser une ou l'ensemble des Récompenses en cas de non-respect des Politiques et procédures ou conditions de la Promotion de la part du Participant.

AMARE se réserve le droit de disqualifier un Participant à tout moment, à sa seule discrétion, en cas de comportement peu recommandable ou indésirable.

Les Récompenses peuvent uniquement être obtenues via les ventes/achats de produits AMARE, comme indiqué dans le Plan de compensation et les Politiques et procédures Kyäni, et non grâce au recrutement de Brand Partners.

Le Participant s'engage à respecter les Politiques et procédures AMARE ainsi que Conditions générales du Contrat de Brand Partner/Client.

EN PARTICIPANT À LA PROMOTION, LE PARTICIPANT ACCEPTE D'EXONÉRER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ AMARE ET SES MEMBRES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET AGENTS (COLLECTIVEMENT DÉSIGNÉS AUX PRÉSENTES PAR LES « PARTIES EXONÉRÉES ») CONTRE TOUTE RÉCLAMATION OU CAUSE D'ACTION DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION À LA PROMOTION, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER :

- A) UNE INTERVENTION HUMAINE NON AUTORISÉE SUR LA PROMOTION ;
- B) DES ERREURS TECHNIQUES LIÉES AUX ORDINATEURS, SERVEURS, FOURNISSEURS, TÉLÉPHONES OU LIGNES DE RÉSEAU ;
- C) DES ERREURS D'IMPRESSION ;
- D) DES ERREURS LORS DE L'ADMINISTRATION DE LA PROMOTION ;
- E) TOUT PRÉJUDICE CORPOREL OU DOMMAGE AUX PERSONNES OU À LA PROPRIÉTÉ POUVANT ÊTRE CAUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT OU EN PARTIE, PAR LA PARTICIPATION À LA PROMOTION ET À TOUT ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ. LE PARTICIPANT CONVIENT ÉGALEMENT QUE DANS TOUTE CAUSE D'ACTION, LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES EXONÉRÉES SERA LIMITÉE AU COÛT DE LA PARTICIPATION À LA PROMOTION ET QUE LESDITES PARTIES EXONÉRÉES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLES POUR LES FRAIS D'AVOCAT. DE PLUS, LE PARTICIPANT RENONCE À SON DROIT D'EXERCER UN RECOURS POUR TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES PUNITIFS, CONSÉCUTIFS, DIRECTS OU INDIRECTS.

Le présent Accord est régi par les lois de Suède, indépendamment des principes de conflits de lois. En cas de litige entre Amare et les Brand Partners Amare nécessitant que l'une des parties intente une action en justice

pour interpréter ou faire appliquer les modalités du présent Accord, ladite action pourra être intentée devant les tribunaux de Suède. En cas de litige, Amare et le Brand Partner peuvent recourir à d'autres mécanismes de règlement des litiges, comme la médiation ou l'arbitrage avant d'entreprendre toute action judiciaire. Amare se réserve le droit de résilier ou modifier les termes des présentes Conditions générales. Lesdits changements seront notifiés aux Participants via des publications sur le site Internet désigné et là où les présentes Conditions générales sont disponibles. Sauf mention contraire, tous les changements seront effectifs dès leur publication sur le site Internet. Dans les cas où lesdits changements affecteraient significativement la nature de la promotion, une période de transition sera mise en place pour accorder suffisamment de temps aux Participants pour adapter leurs plans.

Le Participant autorise l'Entreprise à utiliser son nom, sa photo, son histoire personnelle et/ou toute image issue des supports promotionnels ou publicitaires relatifs aux opérations de l'Entreprise et renonce à tout droit d'indemnisation pour ladite utilisation. Si un Participant ne souhaite pas figurer dans les documents de vente et marketing de Amare Global, il doit envoyer une demande officielle au Service de conformité de Amare Global. Si une clause quelconque des présentes Conditions générales est déclarée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur. Aucune renonciation de tout terme ou toute condition énoncés dans les présentes Conditions générales de la part d'Amare n'est considérée comme une renonciation supplémentaire ou continue dudit terme ou de ladite condition, ni comme une renonciation de tout autre terme ou condition. Le présent Accord sera fourni en anglais, garantissant ainsi son accessibilité et sa compréhension de la part de l'ensemble des Participants.

Amare fournira également une traduction dudit Accord à des fins de clarification des conditions de la présente Promotion. En cas de conflit entre la version anglaise et toute traduction, la version anglaise prévaudra.

Le Participant accepte que son nom et ses photos soient employés dans les émissions, dans la presse, dans les brochures et dans tout autre média sans recevoir une quelconque compensation. AMARE s'efforcera au mieux de respecter ma vie privée et de veiller à ce que toutes informations à caractère personnel capturées dans les photos et/ou vidéos seront utilisées conformément aux lois et réglementations applicables en matière de vie privée. Cependant, je comprends que AMARE n'est pas en mesure de garantir une protection et confidentialité absolues quant à l'utilisation desdites photos et/ou vidéos. Le Participant dégage par la présente les représentants, employés et personnels autorisés de toutes poursuites, actions, causes d'action, procédures et actions en responsabilité résultant ou se rapportant à l'utilisation, aux reproductions, à la distribution, à l'affichage ou à la publication des photos et/ou vidéos, incluant, sans toutefois s'y limiter, toute réclamation pour diffamation, atteinte à la vie privée et violation des droits de propriété intellectuelle. Le Participant garantit que toutes les déclarations faites aux présentes sont correctes et comprend que les Parties exonérées se sont fondées sur lesdites déclarations pour permettre au Participant de prendre part à la Promotion.

La participation au Programme Path 2 Paradise est optionnelle.

Participants éligibles

Pour participer au Programme de récompense, le participant doit être un Brand Partner opérant dans l'un des départements d'AMARE participants et disposer d'un compte actif dans la société.

Distribution des points

La Direction de AMARE et/ou l'administrateur du Programme de récompenses de AMARE supervise la distribution et l'attribution des points aux participants selon les exigences exprimées dans la Section III PARTICIPATION.

Toutes les attributions de points, y compris le nombre de points, demeurent à la discrétion de la Direction de AMARE et/ou de l'administrateur du Programme de récompenses de AMARE. AMARE se réserve le droit de changer, limiter, modifier ou annuler à tout moment les critères d'attribution des points.

Les points et la description des récompenses seront mis à disposition des Participants sur leur compte personnel.

Revenu imposable

Les points ÉCHANGÉS pendant une période calendaire de 12 mois se terminant le 31 décembre peuvent être considérés comme un revenu imposable. Ils devront à ce titre figurer sur les formulaires fiscaux applicables du Participant.

Correction et résiliation des points

AMARE se réserve le droit de rectifier toute erreur en termes d'attribution de points. Par exemple, si un manager attribue un trop grand nombre de points à un participant, il aura la possibilité de déduire le nombre de points nécessaires du compte du participant à tout moment. Le système assurera le suivi de l'ensemble des réductions de points. Si un participant décide d'abandonner ou si AMARE décide de résilier son contrat, quelle qu'en soit la raison, tous les points seront immédiatement annulés.

Résiliation de participation

Si AMARE estime que vous (a) avez violé l'une des présentes Conditions (b) avez agi de manière contrevenant aux lois applicables, réglementations, ordonnances ou à l'Accord de Brand Partner, (d) commis des actes répréhensibles ou avez adopté une mauvaise conduite dans le cadre du Programme de récompense, ou (e) avez adopté un comportement abusif, frauduleux, inapproprié ou hostile dans le cadre du Programme de récompenses, AMARE se réserve le droit de révoquer, de suspendre ou d'annuler votre participation au Programme de récompense, mais aussi de révoquer, d'annuler ou de suspendre tous points non récupérés ou d'entreprendre toute autre mesure à sa discrétion, à tout moment avec effet immédiat, et sans préavis écrit.

Confidentialité

Votre participation au Programme de récompense AMARE est soumise à l'approbation de Amare et de tout Distributeur responsable de l'exécution des récompenses. Politique de confidentialité. Veuillez prendre connaissance de la Politique de confidentialité régissant également le Site et informant les Participants des pratiques de collecte des données employées.

Liens vers les sites/services de tiers

Le Programme de récompense AMARE peut nécessiter des liens vers d'autres sites Internet. Les sites liés ne sont pas contrôlés par AMARE. AMARE n'est pas responsable des contenus figurant sur n'importe quel site associé, y compris, sans toutefois s'y limiter, tout lien contenu sur un site associé ou encore tout changement ou toute mise à jour effectués sur un site associé.

Certains services disponibles via le Programme de récompense AMARE sont fournis par des sites et organisations tiers. En utilisant tout produit, service ou fonctionnalité issus du domaine du site du Programme de récompenses AMARE, vous reconnaissez et consentez par la présente que AMARE pourra partager lesdites informations et données avec tout tiers avec lequel AMARE entretient une relation contractuelle dans l'objectif de fournir le produit, le service et la fonctionnalité requis pour le compte des utilisateurs et clients du Programme de récompenses AMARE.

Dégagement de responsabilité

En participant au Programme de récompenses et en remportant des points pour obtenir une récompense dans le cadre de la Promotion, vous libérez, déchargez et exonérez AMARE et ses affiliés, directeurs, employés, partenaires,

représentants et agents de tout dommage, préjudice corporel, décès, préjudice subi par des personnes ou des biens, imputables en tout ou en partie, directement ou indirectement, en (i) participant au Programme de récompenses et (ii) en cas d'acceptation, d'échange, de participation, d'utilisation ou de mauvaise utilisation de tout article.

AMARE n'étend absolument aucune représentation ou garantie en ce qui concerne tout article et décline toute responsabilité découlant d'un tel article ou de son utilisation..

Transfert du voyage

Amare Global organise des voyages à l'international auxquels les Brand Partners peuvent participer en collectant des points lorsqu'ils effectuent certaines activités. Les Brand Partners n'ayant pas été en mesure de participer à ces voyages, même s'ils avaient la possibilité de participer à 5 voyages d'entreprise consécutifs, pourront bénéficier du droit de transfert sous réserve de fournir des motifs dûment étayés jugés raisonnables par l'entreprise. Le transfert sera uniquement accordé au Brand Partner se trouvant dans la propre organisation desdits Brand Partners éligibles et ayant atteint et conservé le rang Platinum pendant les 6 derniers mois minimum.

Assurance voyage

L'ensemble des participants doivent avoir personnellement souscrit leur assurance voyage. Bien que nous prenions toutes les précautions nécessaires pour vous garantir une expérience agréable et sécurisée, tout événement ou toute dépense inattendus qui pourraient survenir pendant l'événement ou le voyage relèvent de la seule responsabilité du participant. Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance voyage complète qui vous protégera en cas d'urgence médicale et dans toute autre circonstance imprévisible.

FAQ PATH TO PARADISE

1. Qu'est-ce que Path to Paradise ?

Path to Paradise est un voyage exclusif célébrant les efforts des Brand Partners pour partager les produits Amare, mais aussi créer et développer leurs activités tout au long de l'année ou sur une période de 12 mois.

2. Comment y participer ?

Ce programme est disponible pour tous les Brand Partners actifs dans les marchés participants. Les Brand Partners remportent des Trip Points en partageant des produits Amare, atteignant des indicateurs de performance avec le Plan de compensation Amare et présentant de nouveaux Clients et Brand Partners du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

3. Les points que j'ai obtenus à l'occasion du voyage de l'année dernière seront-ils reconduits pour cette année ?

Non, les Trip Points des précédents programmes de voyage ne sont pas reconduits pour le programme de voyage de cette année.

4. Je ne peux pas participer au voyage, puis-je reporter mon départ à l'année prochaine ?

Malheureusement, non. Les voyages ne peuvent être reportés ni transférés à une date différente.

5. Comment le crédit billet d'avion fonctionne-t-il ?

Le crédit billet d'avion sera remboursé dans les 30 jours suivant la fin du voyage. Les participants doivent participer au voyage pour être éligibles au crédit billet d'avion. Une copie de la facture du ou des billets d'avion doit être adressée à Amare Global Europe AB (au Service d'Expérience client via cs.eur@amare.com) avant ou au plus tard 5 jours ouvrables après le voyage.

Les participations à des voyages de motivation ainsi qu'à d'autres promotions commerciales ne sont pas typiques ni garanties. Toute qualification nécessite beaucoup de travail, de compétences, mais aussi d'atteindre des objectifs de ventes spécifiques. La plupart des gens ne se qualifient pas. En référant des clients, vous pouvez gagner des revenus supplémentaires significatifs basés sur les ventes réelles de produits. La plupart des gens nous rejoignent uniquement pour acheter des produits exceptionnels pour leur usage personnel et gagnent peu ou aucun revenu. Pour découvrir ce qui est possible, consultez notre Document de déclaration de revenus sur amare.com.